

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAUX PRATIQUES
DIRECTION DES ÉTUDES – DÉPARTEMENT DE TECHNOLOGIE AGRICOLE
REMPLACEMENT À TEMPS COMPLET

CONCOURS S-2014-2015-07

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi fournit un soutien aux étudiantes ou étudiants lors des activités de laboratoires, de stages ou d'ateliers en collaboration avec les enseignantes ou enseignants et accomplit, selon les besoins, des fonctions de démonstratrice ou démonstrateur, de monitrice ou moniteur et de répétitrice ou répétiteur.

Elle participe au choix du matériel spécialisé, des appareils, outils, machines et instruments de laboratoire, les assemble, le cas échéant, en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle et les adapte à des besoins spécifiques. Elle en effectue le calibrage, l'entretien et la réparation et voit au maintien de l'inventaire et à l'approvisionnement du matériel. Elle s'assure du respect des normes de santé et de sécurité lors de leur utilisation, de leur manutention et de leur entreposage.

Elle prépare et organise matériellement des laboratoires et vérifie leur fonctionnalité.

Elle participe aux essais, aux expérimentations ou au développement de nouvelles expériences.

Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualification requise

Scolarité

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.



CONCOURS S-2014-2015-07 (suite)

Exigences particulières

La personne recherchée doit être en mesure :

- d'effectuer un encadrement pédagogique rigoureux et de gérer la discipline lors des laboratoires;
- d'intervenir en exerçant une saine gestion du savoir-être auprès des élèves lorsque nécessaire;
- d'assurer un climat harmonieux dans les laboratoires et de démontrer des habiletés de communication;
- de planifier et d'organiser son travail de façon autonome en faisant preuve de créativité et de débrouillardise;
- de développer des liens productifs et harmonieux permettant de travailler en équipe avec son entourage professionnel;
- d'utiliser les divers outils informatiques, les logiciels informatiques agricoles (Lac-T, DSA, SIGA, etc) ainsi que les logiciels de l'environnement Windows;
- d'opérer les tracteurs et les différentes machineries agricoles;
- de manipuler les animaux;
- de démontrer une capacité réelle à développer des liens productifs et harmonieux permettant de travailler en équipe avec son entourage professionnel.

Note : La réussite d'une épreuve de français sera requise.

Date d'entrée en fonction : Janvier 2015

Traitement : Entre 19,20 \$ et 26,86 \$ l'heure

Supérieur immédiat : Normand Poniewiera, directeur des études

Horaire de travail : Horaire flexible selon les besoins de l'enseignement (35 heures par semaine)

Durée prévue : Janvier 2015 au 26 juin 2015

**Faites parvenir votre candidature en précisant le numéro du concours,
avant 16 h, le mercredi 14 janvier 2015.**

Par la poste

Direction des ressources humaines
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Par courrier électronique

rhu@collegealma.ca

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature.
Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée,
mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.